

# **AG 2017 Ligue Occitanie de CO (LOCCO)**

## **27/01/2018**

**Lieu : Villefranche-de-Lauragais**

### **Ordre du jour :**

- Accueil – vérification quota
- rapport moral
- rapport activité
- rapport financier, bilan.
- vote sur les rapports
- Projets, orientation, réglementation.
- Projet budget 2018 – vote
- Election Vérificateur aux compte – Représentants ligue à L'AG FFCO (3 personnes)

### **- Accueil – vérification quota**

#### **Votants :**

Jean-Louis Blein (CD32 et FLOC, Laurent Audouin (CD81), Pierre Roch (MOLO), Gérard Barthes (CD82), Christian Escudié (BOA), Frédéric Ramblière (CD46 & FINO), Carole Trémoulet (FINO), Patrick Capbern (CD31), Robert Tenedos (CVO12 & CD12), Amadou Sylla & Thierry Fol (TOAC), John Pearson (COTE66), Christine Ferrand & Florence Jacob (AMSO34), Valérie Delhotal (MUC'O), Philippe Vergé (CCIO), Pierre Ferrand (CD34), Léo Falcone (COORE MJC), Olivier Thomas (Dés'O31), JP.Thollet (AOC)

**Quorum atteint avec 58/79 voix pour 40 (50%) requises et 22/37 participants pour 13 requis.**

Les votants sont d'accord pour que les votes soient faits à main levée.

Ouverture de l'AG à 14h10.

### **- rapport moral**

Voir doc joint.

### **- rapport activité et rapport des Commissions**

Voir docs joints

### **- rapport & bilan financiers 2017**

Voir docs joints.

Le rapport du vérificateur aux comptes atteste le bilan financier 2017 sans anomalies

### **- vote sur les rapports**

**Les Rapports moral, d'activités, et financiers sont adoptés à l'unanimité.**

## **- Projets, orientations, réglementation :**

### **Commission sportive :**

Décision de mettre en place pour 2018 une analyse des tracés des Régionales, dans un objectif d'amélioration de la qualité des courses, mais aussi de progression des Traceurs & Contrôleurs. A faire donc dans un esprit constructif.

André Sylla candidat à coordonner. Les DAR fourniront les cartes des circuits et leur rapport.

Cette action pourrait rentrer dans le cadre de la Commission Formation (aspect séminaire & recyclage).

Ajustements des règlements sportifs en fonction du retour d'expérience 2017, entre autres :

- Circuits de couleur (donc hors champ. de ligues): temps et/ou distances à voir;
- Formules des Jalonnés : pour ne pas frustrer les jeunes, il ne faut pas utiliser la notion de pm sur ce circuit. Difficulté liée à la fourchette d'âges importante.

Désistement de coureurs inscrits aux Régionales : consensus sur le fait que les clubs concernés doivent rembourser l'organisateur. Le CD définira les modalités plus précises.

Calendrier des courses : Rappel des procédures:

- Chaque organisateur doit déclarer ses courses sur site FFCO avant le 1 Déc. de l'année précédente et informer la ligue (commission sportive).
- Si annulation, l'organisateur doit informer le secr. FFCO, copie au Prés de Ligue (JL.Blein), au Trésorier (G.Barthes), et au Resp Commission Sportive (P.Capbern).

Classements: J.Scholz est candidat à reprendre le classement de la Coupe de la Ligue.

Pour 2018, il sera fait un appel à candidats pour créer des sous-commissions VTT'O et Raids Multi, qui seront en charge de faire des propositions pour développer et structurer ces activités dans la Ligue.

### **Commission Jeunes & HN:**

Pour 2018, il faudra pérenniser le Haut-niveau et mettre en place un suivi individualisé des jeunes.

Un RDE doit être organisé par la Ligue le 24-25 mars (Gers).

A moyen terme, il serait préférable que les manifestations du type stage ou RDE sur un WE soient partiellement ou entièrement pris en charge par un club ou CD (avec le support Ligue).

Discussion sur la possibilité d'un stage VTT'O? Développer d'abord l'offre de courses?

→ Sera à voir par la sous-commission VTT'O.

### **Commission Formation :**

La population des formateurs est à étoffer. Formations de formateurs à décentraliser si possible (voir avec LNACO).

Trop de désistements en 2017, procédure d'inscription à améliorer pour 2018 (calendrier, communication).

« Mise en sommeil » des diplômes Régionaux : sera à examiner par la Commission Formation.

Renouvellement des DAR : obligation des clubs organisant des Régionales de fournir 1 DAR?

## Commission Carto :

Nulle norme ISOM rentrant en application début 2018.

- Pousser à l'application pour les nouvelles cartes et les mises à jour importantes
- Les DAR devront être flexibles en 2018 pour les Régionales sur des cartes existantes.  
(Pas réaliste et très coûteux de reprendre toutes les cartes dès 2018!)

Voir la possibilité d'établir les statistiques de fréquentation des cartes? Intérêt surtout pour le scolaire.

## Communication :

### Site LOCCO:

L'ancien site MP doit disparaître, pour être totalement remplacé par le nouveau site OC :

Il contiendra en particulier le calendrier des courses, le classement de la Coupe de Ligue, mais aussi tous les documents issus des commissions, etc...

(Assurer la pérennité de certaines archives.)

Prise en charge par J.Scholz des rubriques classement (et calendrier à confirmer) du site, et P.Roch est prêt à aider.

**Le fonctionnement effectif du site est reconnu comme un enjeu majeur de la Ligue pour 2018.**

- Commission Com à étoffer: J.L.Blein, J.Scholz, P.Roch (+voir TOAC?)
- Sujet à suivre régulièrement par le CoDir,
- Procéder à une « inauguration » dès que le contenu sera suffisant.

Infos périodiques à envisager? (mensuel?) Voir « Point Com » hebdomadaire LNACO...

## Sponsoring /Partenariat:

T.Fol est prêt à lancer des actions.

## Allocution J.P. Spyns (CROS MP)

Les 2 CROS MP et LR vont fusionner en 2018 pour créer un CROS OC. Elections le 24 mars.

## Projet budget 2018

Voir doc joint.

A noter le décalage de la subvention Région, qui est versé l'année qui suit les dépenses subventionnées.

**Vote : Budget prévi 2018 adopté à l'unanimité.**

Nota : les tarifs des régionales restent inchangés p/r à 2017 (1 tarif recommandé, et un tarif plafond).

## Modifs RI:

2 compléments sont proposés (modifications en rouge) :

- 1-01.1.1 Seuls les clubs et CDCO affiliés **et à jour de leurs obligations financières et administratives vis-à-vis de la ligue** peuvent prétendre à participer **au vote en assemblée générale et** aux activités de la ligue.

1-01.1.2 Cotisation ligue : basée sur le nombre de licenciés au 31/12 de l'année N-1, selon un taux voté en assemblée générale

**Vote : Modifs RI adoptées à l'unanimité**

Un suivi sera fait par le CoDir.

**Election Vérificateur aux comptes et Représentants Ligue à l'AG FFCO :**

Vérificateur aux comptes : Christine Scholz **élue à l'unanimité**

Représentants Ligue (3) à l'AG FFCO : Christine Ferrand, Jean-Louis Blein et Patrick Capbern **élus à l'unanimité.**

Clôture de l'AG à 17h15.